

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00567 Numéro SIREN : 428 240 287 Nom ou dénomination : CARREFOUR SUPPLY CHAIN
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2023 sous le numéro de dépôt 5445

CARREFOUR SUPPLY CHAIN

Société par actions simplifiée

Z.I. route de Paris

14120 MONDEVILLE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

POUR COPIE CONFORME

CARREFOUR SUPPLY CHAIN

Société par actions simplifiée

Z.I. route de Paris

14120 MONDEVILLE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés de la société CARREFOUR SUPPLY CHAIN

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARREFOUR SUPPLY CHAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 juin 2023

Le Commissaire aux comptes

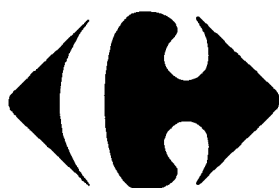
DELOITTE & ASSOCIES



Olivier BROISSAND

COMPTES ANNUELS

**SAS CARREFOUR SUPPLY CHAIN
EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**



Carrefour

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2022

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 661 353	808 076	853 277	1 095 550
Fonds commercial	4 528 649	3 198 380	1 330 268	1 330 268
Autres immobilisations incorporelles	16 848 007	12 340 792	4 507 215	3 714 936
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	208 955 543	99 708 197	109 247 345	113 172 044
Installations techniques, mat. et outillage	157 687 448	117 198 711	40 488 738	48 346 569
Autres immobilisations corporelles	21 850 719	18 914 168	2 936 551	3 523 830
Immobilisations en cours	25 976 671		25 976 671	25 639 038
Avances et acomptes	6 730		6 730	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	22 659 710		22 659 710	22 659 710
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 559 193		6 559 193	6 448 263
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				1 021
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	123 116 258	1 238 520	121 877 738	106 773 358
Autres créances	219 424 361	1 790 480	217 633 881	176 370 381
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 991		1 991	575
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	13 676 308		13 676 308	27 541 739
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	822 952 941	255 197 325	567 755 616	536 617 282

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 42 533 524)	42 533 524	42 533 524
Primes d'émission, de fusion, d'apport	27 629 852	27 629 852
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	23 729	23 729
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-48 961 393	-43 338 231
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 104 779	-5 623 162
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	33 608 696	30 983 299
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques	21 958 885	11 712 944
Provisions pour charges	65 895 769	88 833 300
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	201 210	88 934
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 463 560	182 696 832
Dettes fiscales et sociales	186 125 716	178 553 418
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 165 875	20 885 905
Autres dettes	9 005 416	1 636 940
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	567 755 616	536 617 282

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Ventes de marchandises	75 607		75 607	78 507
Production vendue de biens	14 047 744		14 047 744	12 604 972
Production vendue de services	1 779 913 577	269 132	1 780 182 709	1 693 987 569
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 794 036 928	269 132	1 794 306 060	1 706 671 048
Production stockée				
Production immobilisée			192 493	
Subventions d'exploitation			2 572 705	3 305 594
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			34 635 510	24 636 127
Autres produits			9 843 531	12 425 066
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			1 841 550 298	1 747 037 835
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-397 310	68 869
Variation de stock (marchandises)			1 021	153
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 338 009 456	1 254 377 462
Impôts, taxes et versements assimilés			16 833 391	16 304 967
Salaires et traitements			269 006 746	268 758 730
Charges sociales			133 145 113	131 584 187
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 282 078	32 267 095
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 968 408	1 773 975
Dotations aux provisions			23 991 697	19 958 827
Autres charges			18 881 393	11 189 766
CHARGES D'EXPLOITATION			1 835 721 993	1 736 284 032
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 107 283	96 276
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			1 107 283	96 276
Dotations financières aux amortissements et provisions			51 318	67 311
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			51 318	67 311

CARREFOUR SUPPLY CHAIN

Comptes annuels au 31/12/2022

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	716 970	1 930 240
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 892 238	23 346 536
Reprises sur provisions et transferts de charges	13 275 429	10 074 965
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 884 637	35 351 741
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 410 698	6 835 919
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 208 494	18 741 124
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 783 067	23 492 836
CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 402 259	49 069 879
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4 225 100	2 687 793
Impôts sur les bénéfices	36 770	
TOTAL DES PRODUITS	1 858 542 219	1 782 485 853
TOTAL DES CHARGES	1 856 437 440	1 788 109 015
BENEFICE OU PERTE	2 104 779	-5 623 162

ANNEXE COMPTABLE

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Quant aux projets ONE BUY et ERP sont amortis respectivement sur 10 et 12 ans. Pour ceux acquis avant le 1^{er} janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valeur d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche fondée sur un taux du CA N-1 et une provision est constituée si la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation. Cette dépréciation est déterminée par comparaison entre la VNC de l'actif et sa valeur d'utilité estimée par actualisation de Flux de trésorerie futurs sur la durée d'utilité.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été reclassés selon la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

- **Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail**

Une indemnité de fin de carrière est versée aux salariés partant à la retraite.

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel à la clôture s'élèvent à 45 755 542 euros et peuvent être couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'organismes extérieurs. Lorsque ces contrats sont inférieurs au montant total de l'engagement, une provision correspondant à cet écart est comptabilisée au passif du bilan soit **45 755 542** euros.

Le montant de l'engagement se décompose en :

- 37 766 867 euros au titre des engagements de retraite ;
- **7 988 675** euros au titre de la médaille du travail.

L'engagement est calculé annuellement par un actuair e en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : **3.80 %**
- Taux moyen d'évolution des salaires : **2.51 %**
- Taux de charges sociales : **48 %**

L'hypothèse de calcul retenue est basée sur :

- Un départ à l'initiative du salarié ;
- Un âge de départ à la retraite à 63 ans.

3. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

3.1. ACTIF

3.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2022
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	4 528 649					4 528 649
Autres immobilisations incorporelles	16 112 575	2 425 326		28 540		18 509 360
TOTAL	20 641 223	2 425 326		28 540		23 038 009

3.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2022
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains						
Constructions sur sol propre	27 898 055	1 920 937		750 885		29 068 107
Construction sur sol d'autrui	2 999 954					2 999 954
Instal générales, agencement	165 446 919	12 734 038		1 293 476		176 887 481
Installations, matériels	155 055 596	4 857 621		2 225 769		157 687 448
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport	387 815					387 815
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 745 715	1 017 003		299 815		21 462 904
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours	25 639 038	15 329 524	14 991 891			25 976 671
Avances et acomptes		6 730				6 730
Participations	22 659 710					22 659 710
Autres immobilisations financières	6 448 263	114 653		3 722		6 559 193
TOTAL	427 281 066	35 980 506	14 991 891	4 573 666		443 696 014

3.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissement au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2022
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	3 198 380	0				-3 198 380
Autres immobilisations incorporelles	11 302 089	1 784 572	-62 208			13 148 868
TOTAL	14 500 469	1 784 572	-62 208			16 347 249

3.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2022
Terrains						
Constructions et agencements	83 172 885	18 195 613	1 660 300			99 708 197
Installations - Matériels	106 709 027	12 688 142	2 198 458			117 198 711
Autres Immos corporelles	17 609 700	1 613 752	309 284			18 914 168
TOTAL	207 491 612	32 497 506	4 168 042			235 821 076

3.1.5. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce	169 267	169 267			169 267
Terrain					
Construction					
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation					
TOTAL	169 267	169 267			169 267

3.1.6. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2022	Moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 559 193		6 559 193
Créances clients	123 116 258	123 116 258	
Etat : impôts et taxes diverses	43 762 723	43 762 723	
Autres créances	175 661 638	175 661 638	
Charges constatées d'avance	13 676 308	13 676 308	
TOTAL	362 776 120	356 216 927	6 559 193
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

3.1.7. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	9 445 874
Autres créances	6 848 132
Disponibilités	
TOTAL	16 294 006

3.2. PASSIF

3.2.1. Capital Social

Le capital social est de 42 533 524 euros divisé en 42 533 524 actions de chacune 1,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

3.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	42 533 524							42 533 524
Prime d'émission, fusions, Apport	27 629 852							27 629 852
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	23 729							23 729
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	-43 338 231				-5 623 162			-48 961 393
Résultat de l'exercice	-5 623 162	2 104 779			5 623 162			2 104 779
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	30 983 299	6 340 123	3 714 726					33 608 696
TOTAL	52 209 010	8 444 902	3 714 726					56 939 187

3.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2022
- Amortissements dérogatoires	30 983 299	6 340 123	3 714 726		33 608 696
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur	9 000		9 000		
- Provisions risque personnel	1 732 280	890 277	1 459 021		1 163 536
- Provisions risques litige contrats procès	300 000				300 000
- Provisions autres risques	21 006 840	23 880 487	15 068 851		29 818 477
- Provisions charges IDR	58 812 166		13 056 624		45 755 542
- Autres provisions pour charge	18 685 958	715 195	8 584 055		10 817 099
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux	1 340 077	301 573	403 130		1 238 520
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	1 436 150	1 666 835	1 312 505		1 790 480
TOTAL	134 305 770	33 794 490	43 607 911		124 492 349
Dont :					
- Exploitation		25 960 105	30 332 478		
- Financier		51 318			
- Exceptionnel		7 783 067	13 275 429		

3.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut au 31/12/2022	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	201 210	201 210		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 463 560	205 463 560		
Personnel et comptes rattachés	68 095 773	68 095 773		
Dette sécurité sociale et organismes sociaux	46 961 955	46 961 955		
Dettes fiscales	71 067 989	71 067 989		
Autres dettes	9 005 416	9 005 416		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 165 875	22 165 875		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	422 961 778	422 961 778	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

3.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	160 188 874
Dettes fiscales et sociales	94 040 037
Autres dettes	1 270 680
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	19 322 874
TOTAL	274 822 465

3.2.6. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	13 676 308			13 676 308
Produits constatés d'avance				

3.3. RESULTAT

3.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montants
<u>Répartition par secteur d'activité :</u>	
- Ventes de marchandises en l'état	75 607
- Productions de biens	14 047 744
- Prestations de services	1 780 182 709
	1 794 306 060
<u>Répartition par marché géographique :</u>	
- France	1 794 036 928
- Etranger	269 132
	1 794 306 060

3.3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
- Sur opérations de gestion - Rentrées sur créances amorties - Produits de cession sur immobilisations incorporelles - Produits de cession sur immobilisations corporelles - Produits de cession sur immobilisations financières - Autres produits sur opérations en capital - Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires - Reprise provisions pour investissements - Reprise provisions pour hausse de prix - Reprise provisions risques légaux - Reprise provisions pour litiges divers - Reprise provisions autres risques et charges - Reprise provisions dépréciation d'actif	716 970 1 892 238 3 714 722 934 882 8 625 825
- Sur opérations de gestion - Frais de personnel - Amendes et Pénalités - Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées - Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées - Valeur comptable des immobilisations financières cédées - Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital - Dotations aux amortissements dérogatoires - Dotations provisions pour investissement - Dotation provisions pour hausse de prix - Provisions pour risques légaux - Dotations provisions pour litiges divers - Dotations provisions autres risques - Dotation provision dépréciation d'actif	5 393 806 1 078 581 938 311 1 208 493 6 340 123 712 749 730 195

3.3.3. Participation des salariés

La société entre dans le champ de l'accord dérogatoire de la participation groupe dont les éléments de calcul et le périmètre ont été renégociés avec les partenaires sociaux le 30/06/2021.

3.3.4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	6 884 271	
Résultat exceptionnel - participation	-4 742 722	
Contribution sociale de 3.3 %		
Ecart IS N-1		36 770
Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont déduits de l'impôt sur résultat courant. Les plus ou moins values et les corrections d'ordre fiscal sont retenues en fonction de leur nature.		

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	Situation en fin d'exercice	Montant de l'impôt (1)
CREANCES :		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		
Provisions pour dépréciation Immobilisations		
Provisions pour dépréciation des stocks		
Provisions pour dépréciation autres actifs circulants		
Provisions Risques et Charges	69 947 160	17 486 790
Participation	4 225 100	1 056 275
Provisions pour congés payés		
Contribution sociale de solidarité, taxe sur les grandes surfaces	1 836 000	459 000
Abattements sur stock		
Fidélité		
DETTES :		
Provisions Risques et Charges		
Provisions réglementées :		
- Provision pour hausse des prix		
- Amortissements dérogatoires	33 608 696	8 402 174
Subventions d'équipement		
Plus-values de fusion restant à réintégrer		
Coupons d'obligations non déchus		
ELEMENTS A IMPUTER :		
Moins-values à long terme		
Amortissements différés		
Déficits reportables fiscalement		
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE :		
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Provision pour investissement		

(1) Le taux d'IS utilisé est 25 %.

4.2. INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT

Incidences des dispositions fiscales sur le résultat	Montants
Résultat net de l'exercice	2 104 779
Impôt sur les bénéfices et contributions additionnelles (y compris impact CICE et CIR)	36 770
Résultat avant impôt	2 141 549
<u>Variation des dotations et reprises de provisions réglementées :</u>	2 625 397
- Amortissements fiscaux dérogatoires	2 625 397
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour investissement	
Résultat avant impôt hors incidences des dispositions fiscales	4 766 946

4.3. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	614
Agents de maîtrise	1 032
Employés, ouvriers	6 508

4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.4.1. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations	301 195 507	110 796 211	186 592 361	3 806 934
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	10 791 945		10 791 945	
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux locations gérance				

4.5. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 855 393 652,50 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

4.6. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2001 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

Cet impôt est détaillé au point 3.3.4

4.7. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(cf. pages suivantes.)

5.9. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2022

PARTICIPATIONS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART CAPITAL DETENU	VALEUR TITRES BRUTE	VALEUR TITRES NETTE	PRETS ET AVANCES CONSENTIES	CAUTIONS ET AVALS FOURNIS	CHIFFRE D'AFFAIRE DERNIER EXERCICE	RESULTAT DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES	OBSERVATIONS
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIETE ASTREINTE A PUBLICATION											
<u>1) FILIALES (50% au moins capital)</u>											
CARGAN INVEST	29 680 600,00	-11 360,11	76,35	22 659 710,00	22 659 710,00			0,00	-5 457,38		
<u>2) participations (de 10 à 49% capital)</u>											
<u>participations françaises</u>											
<u>participations étrangères</u>											
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
FILIALES FRANCAISES											
FILIALES ETRANGERES											
PARTICIPATIONS FRANCAISES											
PARTICIPATIONS ETRANGERES											
	29 680 600,00	-11 360,11		22 659 710,00	22 659 710,00	0,00	0	0	-5 457	0,00	

CARREFOUR SUPPLY CHAIN

SAS au capital de 42.533.524 euros
Siège social : Mondeville (14120) – Z.I. Route de Paris
428 240 287 RCS CAEN

DECISIONS PRISES PAR LES ASSOCIES LE 29 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION

Les associés, approuvant la proposition du président, décident d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit 2.104.779,38 euros, au poste « Report à Nouveau », dont le solde débiteur est ainsi ramené à – 46.856.614,09 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les associés prennent acte de ce qu'il leur a été rappelé qu'aucun dividende, ni aucun autre revenu éligible et non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CONFORME

